RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 6 juin 2025

portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse du 11 décembre 2021,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

– Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

– Le recteur de l'académie de Toulouse, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de la recherche :

– Le président du centre INRAE de Toulouse, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

– Le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

– Le chef de corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

– M. Sébastien ALBOUY, agriculteur, président fondateur d'ASSOLIA, ancien président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, membre du GDS France ;

– M. Philippe BARALON, associé gérant de la société Phylum ;

– M. Christophe BRARD, président honoraire de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires ;

– Mme Françoise BUSSIERAS, secrétaire générale du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral ;

– Mme Bettina COUDERC, professeure à l'université de Toulouse ;

– M. Frank FAMOSE, président du Conseil régional de l'Ordre des vétérinaires d'Occitanie ;

– Mme Catherine GESLAIN-LANÉELLE, directrice de l'analyse stratégique et politique à la Commission européenne, DG de l'Agriculture et du développement rural ;

– Mme Pierre HENNING, vétérinaire, ancien membre du comité exécutif du laboratoire vétérinaire Virbac ;

– Mme Emmanuelle SOUBEYRAN, directrice générale de l'Organisation mondiale pour la santé animale (OMSA).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 6 Juin 2025

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

Benoît BONAIMÉ